



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 EN MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVEY

Le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey dûment convoqué, s'est réuni le 10 juillet 2020, à la demande des autorités administratives, à la Salle du conseil à la mairie de Saint Jean d'Arvey sous la présidence M. BERTHOMIER, Maire. 16 présents et 18 votants ainsi que du public.

Présents : C. BERTHOMIER, E. PARENT, T. MEROT, Nicolas FAVRE, V. SANZO, D. MORAIN, M. BUENSOZ, G. CARRAZ, C. ALLERA, P. GUILLON, J. BON BETEMPS-PETIT, G. PETIT, F. VINIT, B. GAUTHIER, M.J. DUMAS, A. VINCENT.

Excusés : N. MOLLARD, E. PARENT,

Absents : B. WEILAND

Procurations : Elodie PARENT donne procuration à Nicolas FAVRE
Nathalie MOLLARD donne procuration à Thierry MEROT

Invités : Lionel FIGINI, secrétaire de Mairie

➤ **Ouverture de séance :**

Par Monsieur le Maire à 18h07.

➤ **Thierry MEROT est nommé secrétaire de séance.**

➤ **Préambule :**

Monsieur le Maire remercie les présents et constate que le quorum est atteint.

Le conseil municipal est réuni ce soir, conformément au décret no 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

L'objet du conseil est donc l'élection des grands électeurs de la commune de Saint Jean d'Arvey pour les élections sénatoriales fixées au 27 septembre 2020 pour le département de la Savoie. (2 postes de sénateurs à pourvoir)

Il y a 5 postes de titulaire et 3 postes de suppléant. Pour cette élection à bulletin secret, le maire demande s'il y a des listes de candidat :

- 1 liste de titulaire : M BERTHOMIER Christian, Mme PARENT Evelyne, M Nicolas FAVRE, Mme Vanessa SANZO, M Thierry MEROT
- 1 liste de suppléant : Mme ALLERA Catherine, M Guillaume PETIT, Mme Dominique MORAIN.

Pas d'autre liste déclarée.

Le maire explique le déroulement du vote, à bulletins secrets, et nomme 4 scrutateurs (les 2 plus anciens du conseil et les 2 plus jeunes du conseil).

Sont scrutateur : Mme Dominique MORAIN, M Bernard GAUTHIER
M Guillaume PETIT, M Florian VINIT

La liste présentée de titulaires obtient 15 voix et 3 blancs

La liste présentée de suppléants obtient 15 voix et 3 blancs

Monsieur le maire explique que les « grands électeurs » voteront au nom du conseil municipal. Ainsi, une commission sera créée, composée des membres des listes titulaires et suppléants. Cette commission recevra les candidats au poste de sénateur, et décidera pour lequel des candidats les représentants du conseil municipal de Saint Jean d'Arvey voteront.

➤ **Clôture de séance:**

Par Monsieur le Maire à 18h35

➤ **Information diverses:**

Madame Vanessa SANZO, adjointe à la vie du village, informe que le forum des associations aura lieu le vendredi 11 septembre 2020 sur le parvis de la Mairie.

Madame Martine BUENSOZ, conseillère délégué à la culture, rappelle la séance de cinéma en plein air le 24 juillet 2020 sur le terrain de foot de la salle des fêtes.

**Pour le conseil municipal,
Le secrétaire de séance**

